



TOULOUSE, le 3 Décembre 2013

Syndicat National de l'Education
Physique de l'Enseignement Public
Fédération Syndicale Unitaire

Claude BOYALS, André CASTELLAN,
Pascal MARTIN, Jean-Paul POITOU
Co-secrétaires académiques du SNEP-FSU

à

Madame ARTIGALAS
Présidente de la commission Education
Du Conseil Régional Midi Pyrénées
Monsieur Olivier FRANCO
Responsable des constructions

Objet : Questions et propositions pour l'EPS et le Sport Scolaire

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de l'écoute que vous avez apportée aux propositions de Marie-Claude ARIBAUD sur le problème de l'augmentation des effectifs et des difficultés engendrées, notamment dans la discipline EPS. La discussion ouverte a permis de faire le tour de cette question qui ne pourra se résoudre qu'après études plus précises sur les possibilités d'accueil des élèves sur le secteur géographique (remplissage des autres établissements, construction d'un nouveau lycée, durée de la solution provisoire, évolution de la démographie...etc).

Nous sommes sûrs que dans la période actuelle, vous ferez de votre mieux pour trouver la meilleure solution pour les élèves et tous les membres de la communauté éducative.

En ce qui concerne les questions que nous avons posées lors de l'entrevue du 3 juillet, nous vous les rappelons :

- Le conseil régional devrait en tant que co financeur des gymnases avoir plus d'exigences sur les dimensions, passer au 48x26, la capacité d'accueil de ce nouveau standard permet d'augmenter le temps effectif de pratique des lycéens et sportifs, un bureau et un local de rangement spécifiques EPS puisque les enseignants d'EPS sont présents une grande partie de la journée et pour éviter les conflits entre utilisateurs.

- Pour que l'Education Physique soit enfin reconnue au même titre que les autres disciplines, l'intégration dans le programme de construction des nouveaux établissements, d'une salle semi ou spécialisée permettant de doter la discipline d'un espace couvert intra-muros répondant aux programmes d'EPS (expression corporelle, tennis de table, sports de combats, musculation). A ce sujet, quelles sont les dimensions de la salle qui doit voir le jour au LP Anne VEAUTE de CASTRES et à CAUSSADE?
- Vous nous avez informé sur le gymnase de PIBRAC, mais n'est-il pas déjà utilisé par le collège, auquel cas les espaces couverts pour ces 2 établissements seraient largement insuffisants (voir guide conseil du Ministère pour le nombre d'unités de travail en rapport avec le nombre d'élèves).
- Quel est l'impact de la mise en œuvre des rythmes scolaires sur la gestion des installations sportives pour le 15h-17h ?
- Le LP Roland Garros TOULOUSE possède du terrain, ce quartier voit sa population grandement augmenter (+3500 citoyens). Une mutualisation des 3 collectivités (mairie, CG et CR) permettrait de construire une installation comme à PINS JUSTARET et satisfaire les besoins des lycéens, collégiens et sportifs du quartier.
- La piscine désaffectée du lycée Déodat de Severac doit être transformée en salle de musculation (CP5 des programmes). Peut-on laisser ce local périliter alors qu'il représente une possibilité d'augmenter les espaces couverts pour l'EPS du lycée ?
- Lycée Michelet de MONTAUBAN : transformation et couverture de la cour du lycée.
- Pas d'installation couverte au lycée agricole Capoue à MONTAUBAN.
- Date du début des travaux au lycée Rascol ALBI ?
- Les enseignants du LP Hélène Boucher TOULOUSE avait établi un projet de couverture des terrains de basket (le palais des sports est de plus en plus inaccessible car occupé par les entraînements des 3 clubs professionnels (hand-ball, volley-ball, basket-ball), doivent-ils se contenter du jardin et des bus (coût des transports et perte d'horaire)? Ce qui rejoint le problème du coût des transports pour amener les élèves sur les lieux de pratique (quel montant pour le conseil régional ?).
- Favoriser sur les installations intra-muros le double accès pour le plein emploi.
- Concertation : nous prenons acte de votre proposition de nous rencontrer plus régulièrement afin de faire avancer la question des installations sportives pour l'EPS et le Sport Scolaire.

Il nous semble avoir fait le tour des questions restées en suspens, j'espère que vous pourrez y répondre assez rapidement.

Nous vous remercions, Madame la présidente de nous avoir permis d'élargir le débat le lundi 25 novembre et espérons que l'éducation physique et le sport scolaire feront quelques pas en avant.

Veillez agréer, Madame la président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Les secrétaires académiques du SNEP-FSU